

METROPOLE SELECTION EUROPE USD HEDGÉ

rapport
annuel

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT À CAPITAL VARIABLE - SICAV DE DROIT FRANÇAIS

■ sommaire

informations concernant les placements et la gestion	3
rapport de gestion du conseil d'administration	7
rapport du commissaire aux comptes	9
comptes annuels	10
<i>bilan</i>	11
<i>actif</i>	11
<i>passif</i>	12
<i>hors-bilan</i>	13
<i>compte de résultat</i>	14
<i>annexes</i>	15
<i>règles & méthodes comptables</i>	15
<i>évolution actif net</i>	18
<i>compléments d'information</i>	19
inventaire	25

Commercialisateur	METROPOLE GESTION 9, rue des Filles Saint-Thomas - 75002 Paris.
Société de gestion	METROPOLE GESTION 9, rue des Filles Saint-Thomas - 75002 Paris.
Dépositaire et conservateur	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE 75886 Paris Cedex 18.
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT 63, rue de Villiers - 92208 Neuilly-sur-Seine.
Administration	Président : Monsieur François-Marie WOJCIK Directeur Général : Madame Isabel LEVY

Informations concernant les placements et la gestion

Classification

Actions des pays de l'Union Européenne.

Modalités de détermination et d'affectation des résultats :

Capitalisation.

Objectif de gestion

METROPOLE Sélection Europe USD Hedgé a pour objectif au travers de son maître, de surperformer l'indice STOXX Europe Large 200 (dividendes nets réinvestis) en Euros sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans.

La performance de METROPOLE Sélection Europe USD Hedgé pourra se différencier de celle de son maître compte tenu de ses propres frais de gestion et des opérations de couverture du risque de change via instruments financier à terme.

Indicateur de référence

L'univers de référence est le STOXX Europe Large 200 dividendes nets réinvestis en Euros. Cet indice est pondéré par les capitalisations boursières, des 200 plus importantes capitalisations boursières européennes. Cet indice qui couvre les principaux pays européens sera retenu en cours de clôture.

Stratégie d'investissement

Stratégie de METROPOLE Sélection Europe USD Hedgé

L'investissement est réalisé au travers d'un compartiment maître dénommé METROPOLE Sélection (action A) et à titre accessoire en liquidités.

Les actifs utilisés par le nourricier

1. OPCVM : investissement dans le compartiment maître METROPOLE Sélection (action A). L'exposition au compartiment maître METROPOLE Sélection sera comprise entre 85% et 110%.

2. Liquidités : investissement jusqu'à 10% maximum en produits monétaires : Titres de Créances Négociables, OPCVM monétaires.

Les OPCVM maître et nourricier ont conclu un accord par lequel :

- Le compartiment maître s'engage à transmettre au nourricier tous documents et informations le concernant (notamment documents constitutifs, contrats avec des tiers, exposition aux marchés à terme, processus de suivi des risques, non-respect de la réglementation,...) dans les meilleurs délais ;
- Les OPCVM maître et nourricier s'engagent à coordonner les modalités de calcul de leurs valeurs liquidatives et à se tenir informés de toute suspension des ordres de souscriptions/rachats ;
- Les OPCVM maître et nourricier se tiennent mutuellement informés de toute modification les concernant (ex : fusion, liquidation, changement de dépositaire...).

Cet accord est disponible sur simple demande écrite auprès de METROPOLE Gestion - 9, rue des Filles Saint-Thomas 75002 Paris France - Direction du développement.

Rappel des objectifs et politique d'investissement du compartiment maître METROPOLE Sélection.

METROPOLE Sélection a pour objectif d'obtenir, sur une période de 5 ans, une performance supérieure à la performance de l'indice STOXX Europe Large 200 dividendes nets réinvestis.

L'univers de référence est le STOXX Europe Large 200 dividendes nets réinvestis. Cet indice est pondéré par les capitalisations boursières, des 200 plus importantes capitalisations boursières européennes. Cet indice qui couvre les principaux pays européens sera retenu en cours de clôture.

Elle est essentiellement composée d'une sélection de valeurs européennes afin d'offrir à l'investisseur un compartiment d'actions présentant un potentiel d'évolution favorable sur la zone géographique des pays de l'Union Européenne ainsi que de la Suisse et de la Norvège.

La stratégie utilisée consiste, à procéder à la sélection de valeurs décotées, au travers d'une analyse rigoureuse des bilans des sociétés concernées, de la connaissance des équipes de management, ainsi que de la détection d'un ou de deux catalyseurs propres à réduire la décote dans un délai de 18 à 24 mois.

Le catalyseur est en l'occurrence constitué par un ou plusieurs éléments propres à faire prendre conscience au marché que les perspectives de l'entreprise sont mal appréciées, par exemple, restructuration, cessions d'actifs etc...

Il s'agit d'actions européennes choisies en fonction de la qualité intrinsèque des émetteurs, et qui peuvent être redécouvertes par le marché.

A ce titre, toutes les capitalisations peuvent être concernées, le compartiment pourra investir selon les opportunités, dans des valeurs non comprises dans le STOXX Europe Large 200.

Sont exclus de l'univers d'investissement du compartiment, les titres des entreprises liées à la production de mines anti-personnel et de bombes à sousmunition.

1.Actions

L'investissement en actions des pays de l'Union Européenne est au minimum de 75%, de manière à obtenir une performance la plus élevée possible ; l'exposition en actions de l'Union Européenne sera quant à elle au minimum de 60%.

Le nombre de lignes en compartiment sera représentatif d'une masse restreinte d'actions en comparaison des 200 valeurs composant le STOXX Europe Large 200. A ce titre, l'évolution du compartiment pourra présenter une décorrélation par rapport à l'évolution de l'indice de référence. Le poids d'une valeur comprise dans le compartiment ne pourra pas dépasser 10% de l'actif du compartiment.

Le compartiment sera en principe exposé au risque de marché actions à hauteur de 100% maximum et ponctuellement jusqu'à 120%.

2.Titres de créances et instruments du marché monétaire

Le compartiment avec un maximum de 15% pourra être investi en produits monétaires : Titres de Créances Négociables, OPCVM monétaires. Ces derniers OPCVM seront inclus dans le ratio de 10% mentionné ci-dessous.

METROPOLE Gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation de crédit pour évaluer la qualité de crédit des actifs du compartiment.

3.Actions ou parts d'OPC

La partie non investie en actions pourra être investie à concurrence de 10% de l'actif du compartiment en parts ou actions d'OPCVM de toutes classifications.

METROPOLE Sélection est investi uniquement dans des OPCVM français ou européens. METROPOLE Sélection peut investir dans les OPCVM gérés par METROPOLE Gestion.

Instruments dérivés

METROPOLE Sélection peut utiliser des instruments dérivés de façon à exposer, ou couvrir l'actif du compartiment sur un indice ou une valeur spécifique. Les instruments dérivés utilisés sont uniquement les options listées et les futures. Ces instruments sont utilisés pour couvrir le compartiment ou pour permettre une intervention d'investissement par le biais de futures ou d'options, propres à optimiser le taux d'exposition au marché actions des pays membres de l'Union Européenne. Si les valeurs ou les indices baissent, METROPOLE Sélection pourra souscrire des options de vente ou pourra vendre des futures pour couvrir le compartiment ou la valeur concernée. La durée de vie des instruments dérivés utilisés ne pourra pas être supérieure à 2 ans.

METROPOLE Sélection n'utilisera pas d'instruments dérivés spécifiques, tels que ceux négociés sur les marchés de gré à gré.

Titres intégrant des dérivés

METROPOLE Sélection peut investir son actif sur des titres intégrant des dérivés. L'utilisation de tels instruments sera restreinte aux obligations convertibles (convertibles simples, indexées, ORA), aux bons de souscriptions, aux warrants et Certificats de Valeur Garantie. Ces instruments seront utilisés lorsque l'achat de l'action au travers de la convertible est plus attrayant que l'achat de l'action en direct.

Le montant des investissements en titres intégrant des dérivés ne pourra pas dépasser 10% de l'actif.

Les titres intégrant des dérivés seront utilisés uniquement en exposition du compartiment, en substitution des actions sous-jacentes de ces titres.

Dépôts

Les dépôts peuvent être utilisés dans la gestion de l'allocation d'actifs du compartiment. L'utilisation des dépôts ne peut pas être supérieure à 20% de l'actif. La durée des dépôts ne peut pas être supérieure à un an.

Emprunt d'espèces

METROPOLE Sélection peut emprunter jusqu'à 10% de son actif en espèces.

Cession et acquisition temporaire de titres

METROPOLE Sélection ne fera pas appel aux techniques de cession et d'acquisition temporaire de titres.

3. Instruments dérivés et contrats financiers utilisés par le compartiment : L'USD étant la devise de référence, le compartiment utilisera des instruments dérivés de gré à gré de façon à tendre vers une couverture systématique et totale de l'exposition au risque de change des actifs en euros investis dans le compartiment maître. Ces instruments sont conclus dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif du compartiment. Le calcul de l'engagement porte sur l'engagement du nourricier augmenté de l'engagement du compartiment maître.

Ces contrats (forward de change ou de swap de change) sont régis par des conventions-cadre de l'ISDA ou de la FBF. La conclusion de contrats financiers avec une ou plusieurs contreparties peut, en cas de défaillance de l'une d'elle, entraîner une baisse de la valeur liquidative du fond (voir la définition du risque de contrepartie).

L'exposition en cas de défaillance de la contrepartie étant limitée dans le cadre d'un forward ou d'un swap de change, il n'est pas prévu de réduire systématiquement ce risque par la mise en place d'appels de marge entre le fond et chaque contrepartie. Le rapport annuel de la SICAV indiquera l'identité de la (ou des) contrepartie(s) à ces instruments dérivés et la description des risques de change couverts.

Il sera précisé, en outre, l'existence ou non de garanties financières reçues en vue de réduire le risque de contrepartie. Le cas échéant, ces garanties financières auront les caractéristiques suivantes :

- elles seront échangeables sur des marchés liquides,
- elles feront l'objet d'une évaluation à minima quotidienne,
- elles seront indépendantes de la contrepartie,
- elles bénéficieront d'une note de crédit à minima BBB,
- elles donneront lieu à une pleine exécution par la SICAV à tout moment et sans consultation de la contrepartie ni approbation de celle-ci,
- elles ne pourront être vendues, réinvesties ou mises en gage.

Les risques et coûts spécifiques dus à la couverture du compartiment dollars, n'impactent que le compartiment en question.

Contrat constituant des garanties financières :

En garantie de la ligne de découvert accordée par la Banque ou l'Etablissement dépositaire, le compartiment lui octroie une garantie financière prévue par les dispositions des articles L 211-38 et suivants du Code Monétaire et Financier.

Profil de risque

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Le profil de risque du compartiment reprend celui de son maître METROPOLE Sélection.

Rappel du profil de risque du maître METROPOLE Sélection

L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que cet OPCVM est exposé au risque de marché, avec un taux d'exposition minimum de 60% au risque actions, ce qui implique un risque de perte en capital. Son argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

Pour les valeurs non cotées en euro, il existe un risque de change non couvert par l'OPCVM.

Risque de marché actions européennes : *Le compartiment est majoritairement investi en actions. Les fluctuations de cours de ces actions peuvent avoir une influence positive ou négative sur sa valeur liquidative. La baisse du cours des actions correspond au risque de marché.*

Risque de perte en capital : la perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. L'investisseur est averti que le capital n'est pas garanti, il peut ne pas être entièrement restitué.

Risque de crédit : une partie du compartiment peut être investie en OPCVM comprenant des obligations. En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, la valeur liquidative du compartiment peut baisser.

Risque de taux : il s'agit du risque de dépréciation des instruments de taux découlant des variations de taux d'intérêts. En cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur liquidative du compartiment peut baisser.

Risque de change : un placement en devises autre que la devise de référence implique un risque de change.

Le compartiment peut être directement exposé au risque de change sur la part de son actif investi en titres libellés dans une autre devise que l'euro. L'évolution défavorable de ces devises entraînera une baisse de la valeur liquidative du compartiment.

Risques accessoires :

Risque lié aux petites et moyennes capitalisations : Le compartiment peut investir dans des titres de sociétés de petite et moyenne capitalisation. Les titres de sociétés de petite ou moyenne capitalisation boursière peuvent être significativement moins liquides et plus volatiles que ceux de sociétés ayant une capitalisation boursière importante, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risques propres au compartiment

Le risque de change : ce risque lié à la variation de l'euro par rapport à l'USD sera couvert par l'utilisation d'instruments financiers à terme négociés de gré à gré en vue de tendre à une couverture systématique et totale de l'exposition au risque de change. Il pourra toutefois subsister un risque de change résiduel.

Risque de contrepartie : le risque de contrepartie résulte de tous les contrats financiers négociés de gré à gré conclus avec une contrepartie. Le risque de contrepartie mesure le risque de perte pour le compartiment résultant du fait que la contrepartie à une opération peut faillir à ses obligations avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Ce risque pourra être réduit par la réception par la SICAV de garanties financières en espèces ou en titres financiers.

Souscripteurs concernés

Tous souscripteurs.

METROPOLE Sélection Europe USD Hedgé s'adresse à un investisseur disposant déjà d'un portefeuille d'OPCVM actions et/ou de titres de capital en direct et souhaitant se diversifier sur la zone géographique des pays de l'Union Européenne. Du fait de l'exposition actions, la durée de placement recommandée est supérieure à 5 ans. Il est fortement recommandé au souscripteur de diversifier ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de cette SICAV.

Régime fiscal

METROPOLE Sélection Europe USD Hedgé n'est pas éligible au P.E.A.

Le compartiment n'est pas assujéti à l'impôt sur les sociétés mais les plus ou moins-values, sont imposables entre les mains des actionnaires.

Le régime fiscal applicable aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par le compartiment dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement du compartiment. Si l'investisseur n'est pas sûr de sa situation fiscale, il doit s'adresser à un conseiller.

Pour plus de détails, le prospectus est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- Les valeurs liquidatives sont disponibles auprès de la société de gestion et du dépositaire. Le prospectus complet du compartiment et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de : Métropole Gestion - 9, rue des Filles Saint-Thomas - 75002 Paris – Tél.: +33(0) 1 58 71 17 00 – Fax + 33 (0) 1 58 71 17 98 – Site : www.metropolegestion.com.
- Date de création de la Sicav : 31 mars 2017

rapport de gestion du conseil d'administration

Mesdames, messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale pour vous rendre compte de l'activité de votre société au cours de son 1er exercice et soumettre à votre approbation les comptes arrêtés au 29 décembre 2017. Avant la présentation des comptes, un exposé sommaire va vous être fait sur la conjoncture économique et la politique de gestion de la Sicav durant cet exercice.

Sur l'ensemble de l'année 2017, les marchés actions européens ont enregistré une performance très positive. Ils ont bénéficié de plusieurs facteurs positifs comme l'accélération des indicateurs macro-économiques européens et le maintien d'une politique monétaire accommodante par la BCE. Ce sont surtout les bons résultats publiés par les entreprises européennes avec une hausse moyenne d'au moins 10% de leurs bénéfices par action qui traduit un renforcement structurel du levier opérationnel dans un contexte de reprise économique qui a alimenté la hausse des marchés. La hausse a néanmoins été contrariée par l'appréciation de l'Euro qui a progressé de 14% contre le dollar en 2017.

Dans ce contexte, l'indice de référence du compartiment Métropole Sélection Europe USD, le STOXX Europe Large 200 dividendes nets réinvestis (LCXR), a progressé de +8.92%. Le compartiment Métropole Sélection Europe USD a enregistré une performance de +8.96% sur l'ensemble de l'année 2017.

Au cours de la période, la catégorie A du compartiment Métropole Sélection (qui est le maître du compartiment Métropole Sélection Europe USD) a subi un effet d'allocation sectorielle négatif, le portefeuille ayant été pénalisé par sa surexposition aux secteurs de l'énergie et de la communication. Cet effet a été compensé par un effet sélection de valeur positif. Parmi les meilleurs contributeurs à la performance figurent CapGemini, Unicredit, Smurfit Kappa et Intesa SanPaolo. À l'inverse, Telecom Italia, TechnipFMC, Publicis, GlaxoSmithKline et CRH sont les plus forts contributeurs négatifs.

Nous rappelons que les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

La stratégie d'investissement n'a pas été modifiée. Elle consiste à sélectionner des actions affichant une forte décote de valorisation avec un catalyseur positif. Il s'agit d'un processus de gestion de style « Value ». Parmi les principaux mouvements opérés en 2017, plusieurs titres présentant une importante décote de valorisation ont été introduits dans le portefeuille. Il s'agit notamment de Novartis, Banco Santander, Publicis, Ahold Delhaize, Orange, Veolia, Swatch Group, ABB, CNH Industrial, Pearson, Carrefour et ThyssenKrupp.

Nous avons également cédé les titres qui ont atteint notre objectif de valorisation ou dont le catalyseur s'est affaibli. On peut citer LVMH, Linde, Allianz, Kering, Deutsche Telekom, Hays, Schneider Electric, Marks&Spencer, CRH, Randstad, Remy Cointreau, Oerlikon, HeidelbergCement et Ericsson.

D'un point de vue sectoriel, les poids des biens de consommation non-cyclique, de la santé et de la communication ont été renforcés. Alors que les poids de la consommation discrétionnaire, les matériaux et la technologie ont été diminués.

Nous rappelons que les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Informations réglementaires

Droit de vote

La politique de droit de vote exercée par METROPOLE Gestion est tenue à la disposition des porteurs.

La politique de droit de vote exercée par METROPOLE Gestion ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote sont disponibles sur le site de METROPOLE Gestion : www.metropolegestion.com.

Procédure de choix des intermédiaires :

Une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties prenant en compte des critères objectifs tels que le coût de l'intermédiation, la qualité d'exécution, la recherche, a été mise en place au sein de la société de gestion. Cette procédure est disponible sur le site : www.metropolegestion.com.

Risque global de l'Opc

Méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'opc : La méthode retenue est celle de l'engagement.

1- Sur le recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille

L'OPC n'a pas eu recours à des techniques de gestion efficace du portefeuille.

2- Sur la politique de rémunération

La politique de rémunération de la société de gestion a été établie et actualisée conformément à la directive OPCVM 5.

Cette politique est fondée sur des pratiques de rémunération compatibles avec une gestion saine et efficace qui n'encouragent pas une prise de risque inappropriée. La politique s'applique à l'ensemble du personnel et spécifie les règles appliquées visant les catégories de personnel dont les activités professionnelles peuvent avoir une incidence sur le profil de risque de la société ou des fonds gérés (personnel identifié comme tel au sens de la réglementation AMF).

La rémunération du personnel de METROPOLE Gestion comporte une partie fixe, à laquelle peut s'ajouter une partie variable.

Cette rémunération variable est attribuée de façon discrétionnaire par la Direction Générale.

Les détails de la politique de rémunération sont disponibles gratuitement sur demande.

Montant total des rémunérations versées pour l'exercice par Métropole gestion pour l'ensemble du personnel ventilées en rémunérations fixes et rémunérations variables.

Rémunérations fixes 2017 (en K€)	Rémunérations variables 2017 (en K€)	Rémunérations Totales 2017 (en K€)
4 892	1 137	6 029

Montant agrégé des rémunérations versées pour l'exercice aux cadres supérieurs et aux membres du personnel de Métropole Gestion dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque du FIA (preneurs de risques).

	Rémunérations fixes 2017 (en K€)	Rémunérations variables 2017 (en K€)	Rémunérations Totales 2017 (en K€)
Preneurs de risques dont cadres supérieurs ⁽¹⁾	6	1	7

⁽¹⁾ La rémunération mentionnée est calculée au prorata de l'encours de l'OPCVM par rapport à l'encours total de Métropole Gestion au 31/12/2017.

rapport du commissaire aux comptes

comptes annuels

BILANactif

	29.12.2017	30.12.2016
Devise	USD	USD
Instruments financiers	3 349 965,21	3 091 061,75
• OPC MAÎTRE	3 349 965,21	3 091 061,75
• CONTRATS FINANCIERS	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Créances	3 362 233,53	3 208 916,49
Opérations de change à terme de devises	3 350 000,00	3 154 086,97
Autres	12 233,53	54 829,52
Comptes financiers	7 140,01	6 349,82
Liquidités	7 140,01	6 349,82
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	6 719 338,75	6 306 328,06

BILAN passif

	29.12.2017	30.12.2016
Devise	USD	USD
Capitaux propres		
• Capital	3 623 225,38	3 472 605,90
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-275 890,71	-386 440,01
• Résultat de l'exercice	-26 575,58	-16 062,79
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	3 320 759,09	3 070 103,10
Instruments financiers	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	3 398 579,66	3 236 224,96
Opérations de change à terme de devises	3 378 545,80	3 184 757,06
Autres	20 033,86	51 467,90
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	6 719 338,75	6 306 328,06

HORS-bilan

29.12.2017

30.12.2016

Devise	USD	USD
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	29.12.2017	30.12.2016
Devise	USD	USD
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	458,13	240,07
• Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	458,13	240,07
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-197,45	-455,37
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-197,45	-455,37
Résultat sur opérations financières (I - II)	260,68	-215,30
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-26 319,44	-19 229,13
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	-26 058,76	-19 444,43
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-516,82	3 381,64
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	-26 575,58	-16 062,79

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Règles d'évaluation de l'actif

Les comptes relatifs au compartiment-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus. Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les cours retenus pour la valorisation du compartiment sont ceux de clôture.

Pour les valeurs dont le cours n'a pas été coté le jour de l'évaluation, le dernier cours connu sera retenu.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'établissement de la valeur liquidative ou dont le cours a été corrigé, sont évalués à leurs valeurs probables de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces éléments seront communiqués au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

L'enregistrement des revenus se fait en intérêts courus.

Les opérations à terme ferme sont valorisées au cours de compensation du jour.

Les opérations à terme conditionnel sont valorisées au cours de compensation du jour.

Les titres d'OPCVM sont valorisés à la dernière valeur liquidative connue.

Les Titres de Créances Négociables dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés en linéarisant la surcote/décote constatée à l'achat.

Les Titres de Créances Négociables dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés à leur valeur de marché éventuellement corrigée d'un spread correspondant au risque de signature.

Les contrats d'échange de taux sont valorisés à leur valeur de marché éventuellement corrigée d'un spread correspondant au risque de signature.

Méthode d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur de marché.

La valeur de marché pour les contrats à terme ferme est égale au cours en euro multiplié par le nominal du contrat.

La valeur de marché pour les opérations conditionnelles est égale à la traduction en équivalent sous-jacent.

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion. Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- Des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès que le compartiment a dépassé ses objectifs et viennent diminuer le rendement pour l'investisseur.
- Des commissions de mouvement facturées au compartiment.
- Une part du revenu des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au compartiment, se reporter au document d'information clé pour l'investisseur.

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux, barème (TTC) METROPOLE Sélection Europe USD Hedgé
Frais de gestion financière	Actif net	2% taux maximum
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	0,4% taux maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	0,5% taux maximum
Commissions de mouvement (perçues par la société de gestion)	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Frais de gestion du fonds maître METROPOLE Sélection

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux, barème (TTC) METROPOLE Sélection A
Frais de gestion financière	Actif net hors OPCVM METROPOLE Gestion	1,50% taux maximum
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	0,30% taux maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commissions de mouvement (perçues par la société de gestion)	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Devise de comptabilité

USD.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des actionnaires (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changement intervenu : Néant
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

armes

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Capitalisation du résultat et des plus-values nettes réalisées.

Méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global du compartiment

Le méthode retenue est celle de l'engagement.



Devise	29.12.2017	30.12.2016
	USD	USD
Actif net en début d'exercice	3 070 103,10	7 193 937,81
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	1 254 466,95	354 800,00
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-1 210 013,13	-4 070 411,10
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	76 283,51	156,89
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-978,98	-734 336,05
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-	-
Différences de change	40 603,22	35 754,19
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	116 353,18	309 645,79
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	129 548,18	13 195,00
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	13 195,00	-296 450,79
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	-	-
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-26 058,76	-19 444,43
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	3 320 759,09	3 070 103,10

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	EUR	-	-	Autres devises
Actif				
Opc Maître	3 349 965,21	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Dettes	3 381 540,52	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances		3 362 233,53
Opérations de change à terme de devises :		
Achats à terme de devises		-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises		3 350 000,00
Autres Créances :		
Provisions rétrocessions Frais de gestion		12 233,53
-		-
-		-
-		-
-		-
Autres opérations		-
Dettes		3 398 579,66
Opérations de change à terme de devises :		
Ventes à terme de devises		3 378 545,80
Montant total négocié des Achats à terme de devises		-
Autres Dettes :		
Frais provisionnés		20 033,86
-		-
-		-
-		-
-		-
Autres opérations		-

3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Nombre d'actions émises / rachetées pendant l'exercice	1 074,35853	1 254 466,95	1 095,26114	1 210 013,13
Commission de souscription / rachat		-		-
Rétrocessions		-		-
Commissions acquises à l'Opc		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	2,26
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	46 629,35
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital.....	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :	
- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-
3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :	
- opc	3 349 965,21
- autres instruments financiers	-

3.10. Tableau d'affectation du résultat (En devise de comptabilité de l'Opc)**Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
Total acomptes	-	-	-	-

	29.12.2017	30.12.2016
	USD	USD
Affectation du résultat		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-26 575,58	-16 062,79
Total	-26 575,58	-16 062,79
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-26 575,58	-16 062,79
Total	-26 575,58	-16 062,79
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes*(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
Total acomptes	-	-

	29.12.2017	30.12.2016
Affectation des plus et moins-values nettes	USD	USD
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-275 890,71	-386 440,01
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-275 890,71	-386 440,01
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-275 890,71	-386 440,01
Total	-275 890,71	-386 440,01
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre de d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la Sicav au cours des 5 derniers exercices

Devise USD	29.12.2017	30.12.2016	31.12.2015	31.12.2014	-
Actif net	3 320 759,09	3 070 103,10	7 193 937,81	397 717,57	-
Nombre d'actions en circulation	2 853,82224	2 874,72485	6 752,25909	400	-
Valeur liquidative	1 163,61	1 067,96	1 065,41	994,29	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-105,98	-140,01	81,32	-2,09	-

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Date de création de la Sicav : 31 mars 2017

4 inventaire au 29.12.2017

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>O.P.C.V.M.</i>						
FR0007078811	METROPOLE SELECTION	PROPRE	4 387,1008	3 349 965,21	EUR	100,88
<i>Total O.P.C.V.M.</i>				3 349 965,21		100,88
<i>Total Valeurs mobilières</i>				3 349 965,21		100,88
<i>Liquidités</i>						
<i>BANQUE OU ATTENTE</i>						
	BANQUE USD SGP	PROPRE	0,00	7 140,01	USD	0,22
<i>Total BANQUE OU ATTENTE</i>				7 140,01		0,22
<i>FRAIS DE GESTION</i>						
	PRCOMGESTADM	PROPRE	0,00	-954,37	EUR	-0,03
	PRCOMGESTADM	PROPRE	0,00	-21,14	USD	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	0,00	-5 291,83	USD	-0,16
	PRN-1COMGESTADM	PROPRE	0,00	-2 040,35	EUR	-0,06
	PRN-1COMGESTADM	PROPRE	0,00	-46,72	USD	-0,00
	PRN-1COMGESTFIN	PROPRE	0,00	-11 679,45	USD	-0,35
	PRN-1RETROFDG	PROPRE	0,00	8 420,32	USD	0,25
	PRRETROFDG	PROPRE	0,00	3 813,21	USD	0,11
<i>Total FRAIS DE GESTION</i>				-7 800,33		-0,23
<i>Total Liquidités</i>				-660,32		-0,02
<i>Change a terme</i>						
	OVCT 180131 EUR/USD	RECU	0,00	3 350 000,00	USD	100,88
	OVCT 180131 EUR/USD	VERSE	0,00	-3 378 545,80	EUR	-101,74
<i>Total Change a terme</i>				-28 545,80		-0,86
Total METROPOLE SELECTION EUROPE USD				3 320 759,09		100,00